



SYNDICAT CGT DES PERSONNELS DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Avignon, le 24 novembre 2025

Lettre ouverte à madame la Présidente du Conseil Départemental de Vaucluse

LA CGT NE SIÈGERA PAS AU CST DE CE JOUR

Madame la Présidente,

La CGT vous informe de sa décision de ne pas siéger à l'instance CST de cette après-midi. Le manque de travail en concertation avec notre syndicat concernant des points essentiels mis l'ordre du jour, comme les réorganisations, la PSC et le RIPSEEP sont les principales raisons de notre refus de siéger.

Pour la PSC, malgré nos multiples alertes depuis septembre 2024, le sujet du projet d'un contrat collectif en prévoyance n'a été mis au travail qu'en septembre 2025 pour une application au 1^{er} janvier 2026. « La protection sociale complémentaire est un enjeu de santé mais aussi d'attractivité pour la collectivité. L'objectif serait de faire évoluer le dispositif actuel et d'anticiper les modifications réglementaires annoncées ». Après de nombreuses revendications portées par la CGT, un groupe de travail n'a démarré qu'en septembre 2025, ne présentant qu'un contrat de groupe obligatoire celui du CGD 84 avec le groupe RELYENS Ceci sans avoir de garantie.

La CGT s'est positionnée contre cette méthode, si nous devons donner un avis et construire de vraies propositions il aurait été légitime que les représentants du personnel soient entendus sur des propositions permettant de garder la labellisation avec une participation plus importante de la collectivité, et nous présenter plusieurs contrats concernant la proposition de contrat obligatoire, afin que l'on puisse en vérifier les garanties. **La CGT n'a pas été entendu, nous avons fait part de notre position mais la majorité est partie bille en tête sur le contrat obligatoire avec le CDG 84, ceci sans aucune garantie.**

Depuis les craintes et alertes de la CGT se vérifient, le CDG refuse l'adhésion du Conseil Département 84 à leur contrat. Nous nous retrouvons aujourd'hui malgré les engagements pris par la Présidente sur lesquels la CGT avait été méfiante et a alerté, au point 0.

Il serait temps d'entendre les revendications CGT et de mettre en place des propositions qui garantissent aux agents de réels avantages et protections.

Nous ne voulons pas d'une fausse réponse pour un vrai problème ! Nous n'adhérons pas au projet de faire intervenir un AMO qui va avoir un coût énorme et nous priver de toute maîtrise.

Nous voulons si un contrat obligatoire est choisi par la collectivité participer à la construction d'un appel d'offre qui garantisse de réelles avantages, garanties et protections pour les travailleurs : Proposer une protection pour tous, avec des cotisations calculées au plus juste, sans logique de profit mais dans une dynamique de solidarité et proximité. Une mutualisation de proximité avec des frais de gestion maîtrisés, des cotisations calculées au plus juste.

Aujourd'hui, l'esprit de solidarité est dévoyé. Le contrat obligatoire de groupe est devenu un segment de développement, une part de marché, affûtant l'appétit des assureurs, des courtiers, des grosses mutuelles en peine de développement et voulant capter ce nouveau marché oubliant la cotisation mutualiste maîtrisée au profit de la cotisation préférentielle ou promotionnelle, avec sous 18 mois de grosses augmentations prévisibles ! Nous refusons d'adhérer à un projet qui fasse de la santé une marchandise négociable. Il s'agit pour nous d'un nouveau cheval de Troie supplémentaire qui participe à la casse de notre modèle social.

Notre choix est clair et cohérent nous souhaitons que les agents gardent la maîtrise de leur contrat et demandons une prise en charge employeur de 50 euros pour Toutes et Tous afin que tous les agents puissent avoir une prévoyance correcte selon leur choix individuel.

SYNDICAT CGT DES PERSONNELS DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Le tableau d'analyse que nous présenterons aux agents dans notre prochain tract en confirme l'intérêt et le sens. Nous refusons d'être instrumentalisés par la collectivité et continuerons de porter des revendications pour et avec les agents du Département. Nous demandons que les agents soient concertés sur le choix qui leur conviendrait en connaissance de cause.

En ce qui concerne le RIFSEEP, il est totalement aberrant qu'une proposition nous soit soumise au vote sans un minimum de travail en concertation avec les représentants du personnel. Nous constatons que vous avez tendance à confondre, information et négociation. Il est temps que cela cesse ! Nous avons des propositions à portées, nous vous en avons transmises. Les agents se sont mobilisés, notamment les référents et assistants administratifs du Pôle Solidarité, ils sont toujours en attente d'une réponse de la collectivité. **Cela s'apparente à un mépris inacceptable.**

De plus, nous exigeons à nouveau que tous les projets de réajustement qui sont en réalité des **réorganisations déguisées** passent en premier lieu en examen en FSSSCT afin d'évaluer l'impact réel de ses décisions sur les conditions de travail, l'organisation du travail, et les conséquences sur la santé et la sécurité des agents. **L'impact sur les agents de cette pratique est de plus en plus inquiétant, destructeur et doit cesser. La politique de prévention des RPS que dit porter le Département ne doit pas se contenter de dispositifs de façade.**

La CGT alerte régulièrement sur **un dysfonctionnement grave du fonctionnement des Instances CST** et Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail. À ce jour, les procès-verbaux de nombreuses séances n'ont toujours pas été transmis, et ceux transmis l'ont été extrêmement tardivement, ceci en violation manifeste de l'article 81 du décret n°2021-571 du 10 mai 2021, qui impose leur communication dans les 15 jours pour le CST et dans le mois pour la FSSSCT. Ce manquement répété porte gravement atteinte : au dialogue social, au droit à l'information des représentants du personnel, à la prévention des risques professionnels, cœur même des missions de la FSSSCT.

La CGT ne laissera pas les obligations légales être ignorées au détriment de la santé et de la sécurité des agents. Que ce soit en groupes de travail comme en instance, l'administration écoute « poliment » les représentants des personnels... pour ne rien changer ! Nous ne sommes pas dupes !

Alors assez de double langage, stop à ce simulacre de dialogue social qui ne fait que laisser place à l'austérité, au détriment des missions de service publique, des conditions de travail et de rémunérations. Il est temps d'entendre ce qu'ont à dire les agents au travers de leurs représentants afin d'aboutir à de réelles avancées sur nos missions et à une politique capable de répondre aux revendications des agents publics et aux besoins de toute la population !

Nous sollicitons une audience dans les plus brefs délais pour trouver des solutions concrètes aux dysfonctionnements et problèmes évoqués.

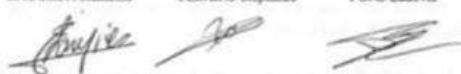
Veuillez croire, Madame la Présidente, en notre détermination totale à obtenir des réponses, des changements et à faire respecter les droits des agents et de leurs représentants.

Les représentants du personnel CGT titulaires en CST.

LAUGIER Aurélie

PESAINS Stéphanie

PONS Ludovic



Syndicat Cgt des Personnels actifs et retraités du Département du Vaucluse

Hôtel du Département - Rue Viala - CS60516 - 84909 Avignon Cedex 9 - Tél: 04.32.44.88.52 - Portable 06.81.43.12.91

Courriel : cgt.departement84@gmail.com Site internet : <http://cd84.reference-syndicale.fr/>